



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour publication immédiate

BUDGET 2026 DE MONT-SAINT-HILAIRE **La hausse du compte de taxes limitée sous l'inflation** **malgré le nouveau rôle d'évaluation**

Mont-Saint-Hilaire, le 16 décembre 2025 — La Ville de Mont-Saint-Hilaire a présenté son budget 2026 le 15 décembre dernier en séance extraordinaire du conseil municipal. Ce budget de fonctionnement de 53 M\$ reflète la volonté du conseil de maintenir une gestion rigoureuse des finances publiques, tout en investissant dans la qualité des services offerts à la population et en planifiant l'avenir avec responsabilité.

« L'exercice budgétaire de cette année présentait des défis de taille, notamment avec la hausse importante de certaines quotes-parts régionales et le dépôt du nouveau rôle d'évaluation. Notre équipe a travaillé avec rigueur pour présenter un budget équilibré qui respecte la capacité de payer de nos citoyennes et citoyens », a déclaré M. Marc-André Guertin, maire de Mont-Saint-Hilaire. « Nous avons réussi à limiter la hausse du compte de taxes moyen en deçà de l'inflation, tout en continuant d'investir de manière responsable dans nos infrastructures et nos services. C'est un budget qui témoigne de notre engagement envers l'équité intergénérationnelle et l'adaptation aux changements climatiques. »

Une fiscalité responsable malgré les pressions externes

L'année 2026 est marquée par le dépôt du nouveau rôle d'évaluation foncière pour les années 2026-2027-2028. La valeur du logement moyen augmente de 20,47 % pour s'établir à 662 600 \$. Pour neutraliser l'impact de cette hausse sur le fardeau fiscal des contribuables, la Ville a ajusté son taux de taxation par catégorie à la baisse.

Grâce à cette mesure et à une saine gestion, la hausse du compte de taxes pour la résidence moyenne est limitée cette année à 2,36 %, soit un taux inférieur à l'indice des prix à la consommation (IPC) de la région de Montréal, établi à 3,3 % en octobre dernier. Cette performance est d'autant plus notable que la Ville a dû absorber une augmentation significative d'environ 6,3 % des quotes-parts des régies de police et d'incendie, de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR), une hausse bien supérieure à l'inflation. Cet impact a pu être atténué grâce à la baisse de la quote-part de la Régie intermunicipale de l'Eau de La Vallée du Richelieu (RIEVR) et par des gains financiers liés aux nouveaux appels d'offres de la MRCVR pour la gestion des matières résiduelles.

Des investissements structurants pour la communauté

Le budget 2026 réaffirme les priorités de la Ville en matière de services à la population et de maintien des actifs, tout en trouvant des réponses pragmatiques à plusieurs enjeux municipaux.

L'expérience citoyenne sera au cœur des priorités, avec des investissements concrets pour dynamiser la vie communautaire. Des ressources seront ajoutées à la bibliothèque municipale et au Centre local d'information et d'initiatives citoyennes (CLIC), tandis que des budgets soutiendront la mise en valeur de la culture et de l'événementiel. Parallèlement, l'administration municipale continuera d'agir sur des enjeux de fond : une ressource sera dédiée aux projets subventionnés du Plan climat et des initiatives seront déployées pour répondre aux défis de la pénurie de logements et de l'abordabilité.

Soucieuse de demeurer à l'avant-plan, la Ville poursuivra l'adaptation de ses outils technologiques pour répondre aux nouvelles réalités, notamment en ce qui a trait à la Loi 25 et à l'intégration de l'intelligence artificielle. Une attention particulière sera aussi accordée au renforcement des mesures d'urgence.

Ce budget témoigne donc de l'engagement de la Ville à optimiser ses ressources, à soutenir un développement réfléchi et à répondre à différents enjeux tout en assurant l'équilibre financier et le bien-être de la communauté.

Une approche équitable pour les infrastructures

La Ville maintient son approche équilibrée en matière d'infrastructures : une gestion rigoureuse de la dette combinée à des investissements nécessaires pour l'avenir. Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2026-2028 adopté en juillet dernier prévoit des projets structurants qui seront en partie financés par le maintien de la taxe dédiée au pavage et à la mobilité.

Cette vision, guidée par un souci d'équité intergénérationnelle cher au conseil municipal, assure que les résidents et résidentes qui bénéficieront de ces infrastructures modernisées dans les années à venir participent à leur financement.

Pour obtenir tous les détails du budget 2026, consultez le site Internet de la Ville, sous l'onglet Ville > Finances municipales.

À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mont-Saint-Hilaire est une ville de 19 400 citoyens qui allie la proximité de Montréal à la quiétude de son environnement naturel. Nichée au pied de la montagne, reconnue comme une région de la biosphère de l'UNESCO, et bordée par la rivière Richelieu, elle se distingue par son engagement en faveur du développement durable.

En mode 100 % solution, la Ville met en œuvre des projets qui répondent aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Elle vise à réduire son empreinte écologique et place le bien commun au cœur de ses priorités, au bénéfice de toute sa population.

- 30 -

Source : Ville de Mont-Saint-Hilaire
Information : Services aux citoyens et communications
communications@villemsh.ca